



COMMUNES INTERIEURES : ENVOYER UN COURRIEL SUR [DEM@SIGUY.FR](mailto:DEM@SIGUY.FR) OU DEPOSER  
DANS NOTRE BOITE AUX LETTRES SITUEES A L EXTERIEUR

# Liste des pièces à fournir pour le renouvellement ou l'enregistrement de la demande de logement social :

## PIECES OBLIGATOIRES :

- la copie de la pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité
- la copie de l'avis d'imposition ou non-imposition 2019 sur les revenus de 2018 ET 2020 sur 2018.

## PIECES COMPLEMENTAIRES POUR L'INSTRUCTION :

- la copie des 3 dernières fiches de paies ou derniers revenus mensuel
- la copie de la dernière notification CAF
- la copie des actes de naissance des enfants
- la copie de votre carte vitale
- l'attestation à jour de loyer ou les 3 dernières quittances de loyer ou l'attestation d'hébergement

### **ATTENTION :**

**A partir de janvier 2019, toutes les 1eres demandes et renouvellement pour CAYENNE, MACOURIA, MATOURY, MONTSINERY, ROURA et REMIRE MONTJOLY seront enregistrées chez ADIL de Guyane Avenue de l'Université de Harvard – Eco quartier HIBISCUS à Cayenne.**

### **Horaires :**

**Lundi au jeudi de 8h à 13h00**

## **Informations importantes :**

1. *Pour gagner du temps, vous pouvez également vous inscrire sur internet pour enregistrer et renouveler votre demande de logement sur [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)*
2. *Votre demande est valable chez SIMKO, SIGUY et SEMSAMAR, il est inutile de faire tous les bailleurs une fois que vous avez votre numéro unique départemental commençant par 973.*